



Devenez professeure ou professeur au rang d'adjoint en architecture de paysage

La [Faculté de l'aménagement](#), fondée en 1968, regroupe trois écoles – l'École d'architecture, l'École de design et l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage. Elle a pour mission de développer des connaissances et former des talents de haut calibre qui sauront contribuer à l'évolution, à la recherche et à l'innovation des pratiques de l'aménagement. La Faculté offre une vingtaine d'unités de recherche et 23 programmes de formation, tous dédiés à l'étude des interactions entre l'humain et son milieu et à l'intervention sur l'environnement bâti et naturel.

[L'École d'urbanisme et d'architecture de paysage](#) est reconnue pour l'excellence de son enseignement, pour ses recherches et pour sa contribution à la pratique de l'urbanisme et de l'architecture de paysage au Québec. L'encadrement et l'enseignement sous la formule d'atelier et une réflexion de design à des échelles multiples occupent une place fondamentale dans nos formations agréées par l'Association des architectes paysagistes du Canada ou par l'Ordre des urbanistes du Québec.

Votre contribution à notre École sera de consolider la formation en atelier, au regard des grands enjeux globaux climatiques, sociaux et environnementaux.

Vos défis au quotidien

Par votre enseignement en formation initiale et aux cycles supérieurs auprès des étudiantes et étudiants et par vos activités de recherche, vous contribuerez à la promotion de l'excellence de la faculté. Vous assurerez également le rayonnement de votre discipline en plus de participer activement au fonctionnement d'une institution de renom. À ce titre, vous :

- Enseignerez des cours magistraux, séminaires et en particulier des ateliers pour les programmes de baccalauréat et maîtrise en architecture de paysage, ainsi qu'au doctorat en aménagement;
- Encadrerez des personnes étudiantes aux trois cycles;
- Développerez un programme de recherche de haut niveau lié à l'architecture de paysage;
- Participerez activement à la vie académique, au fonctionnement et au développement de l'École, de la Faculté et de l'institution par le biais de contributions à des comités et des groupes de travail;
- Contribuerez au rayonnement de la discipline et de l'Université de Montréal par des conférences, des publications et d'autres activités de nature scientifique et professionnelle d'envergure.

Ce qu'il vous faut pour réussir dans ce rôle

- Détenir un doctorat relié à l'architecture de paysage, à l'aménagement ou dans une discipline connexe. Les candidatures des personnes ayant déposé leur thèse seront également considérées;
- Détenir un diplôme de baccalauréat ou de maîtrise en architecture de paysage;
- Être membre ou admissible à l'une des associations provinciales des architectes paysagistes du Canada;
- Démontrer une capacité de produire de la recherche de haut niveau;
- Avoir un excellent dossier de réalisations et de publications;
- Démontrer des aptitudes à offrir un enseignement et un encadrement de grande qualité aux trois cycles;
- Avoir des compétences en conception de projets et en design;
- Démontrer un potentiel pour développer des collaborations internes, nationales et internationales;
- Avoir la capacité à travailler en équipe dans un contexte interdisciplinaire et en complémentarité avec le corps professoral;
- Avoir une connaissance suffisante de la langue française **ou** être déterminé à l'apprendre une fois en poste par l'entremise du programme de soutien à l'apprentissage de la langue française offert par l'UdeM, en vertu de la [Politique linguistique de l'Université de Montréal](#).

Davantage d'information sur le poste

- Un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux
- Entrée en fonction prévue le 1^{er} août 2025
- Situé au pavillon du Campus de Montréal

Comment postuler

Le dossier de candidature doit être transmis à la Direction et constitué des documents suivants, avant la date limite de l'affichage du 31 janvier 2025:

- Une lettre de motivation (deux pages);
- Un curriculum vitæ;
- Un exemplaire de trois publications ou des travaux de recherche récents;
- Un exposé sur la philosophie d'enseignement et d'encadrement (une page);
- Un exposé sur le programme de recherche (deux pages);
- Au minimum trois lettres de référence transmises directement par leur auteure ou auteur à la Direction.
- Un portfolio (dossier) des projets réalisés à titre d'architecte paysagiste ou des projets que vous avez encadrés à titre d'enseignant ou enseignante (au plus 10 pages).

Personne à contacter :

Paula Negron, directrice
Aménagement / École d'urbanisme et d'architecture de paysage
direction-urbapa@umontreal.ca

Nous vous encourageons à répondre au [questionnaire d'auto-identification](#). Vous trouverez plus d'information à ce sujet dans l'encadré *Équité, diversité et inclusion* qui se trouve à la fin de ce document.

Selon les procédures de nomination en vigueur à l'UdeM, les membres de l'Assemblée des professeures et professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.

AVANTAGES SOCIAUX

- Soins médicaux, paramédicaux, dentaires et assurance voyage
- Un programme d'aide au personnel et à la famille et un programme institutionnel de santé mieux-être
- Un régime de retraite à prestation déterminées offrant une rente indexée à la retraite rrum.umontreal.ca
- Assurance vie et assurance salaire en cas d'invalidité

CONCILIATION TRAVAIL-VIE PRIVÉE

- Jusqu'à 2 ans de congé parental
- Allègement de la charge de travail au retour du congé et jusqu'à ce que l'enfant ait 2 ans
- Deux centres de la petite enfance sur le campus
- Camps de jour l'été et pendant la relâche scolaire au centre physique et des sports de l'UdeM
- Congé de compassion

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Année d'étude et de recherche
- Fonds de démarrage de la recherche
- Programme de francisation
- Activité de perfectionnement en pédagogie universitaire
- Programme d'allocation pour les dépenses professionnelles et congé de perfectionnement
- Programme d'exonération des frais de scolarité pour vous, votre conjoint ou conjointe et vos enfants à charge

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'UdeM met les [valeurs de diversité, d'équité et d'inclusion](#) au cœur de chacune de ses missions. Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE), l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à s'identifier et à présenter leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent aussi être adaptés en toute confidentialité selon les besoins des personnes vivant avec des limitations qui en font la demande.

L'Université adopte une définition large et inclusive de la diversité allant au-delà des lois applicables et encourage toutes les personnes qualifiées pour le poste, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences sur l'immigration en vigueur au Canada, notez que la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

Le questionnaire d'auto-identification est une démarche volontaire pour favoriser un milieu de de travail et de vie diversifié et inclusif.

Les renseignements personnels que vous nous fournirez sont précieux et nous permettront d'améliorer nos pratiques et de respecter les lois en vigueur.

Les renseignements personnels sont confidentiels. Soyez assuré qu'ils seront colligés et utilisés conformément aux lois fédérales et provinciales applicables, qu'ils ne seront jamais divulgués sans votre consentement et qu'ils ne constitueront pas un frein à votre embauche ou à votre progression de carrière à l'Université de Montréal